

# Communiqué

Lausanne Jardins 24

## Quand les jardins s'enracinent dans notre ville

**Plus de la moitié des œuvres pérennisées : un engagement fort pour une ville plus vivante, plus verte et plus solidaire. La Ville de Lausanne confirme la pérennisation d'une part majeure des œuvres de Lausanne Jardins 24. Sur les 40 jardins réalisés le long des rives du Léman, 21 seront conservés ou réinterprétés, soit plus de 50 % des installations, dépassant largement l'objectif initial de 40 %. Ce choix affirme une conviction forte : le jardin n'est pas un décor éphémère, mais un véritable outil pour penser, transformer et améliorer la qualité de vie et de ville.**

Organisée du 15 juin au 5 octobre 2024, de la Chamberonne à la Vuachère, Lausanne Jardins 24 proposait un parcours de 40 jardins sur terre et sur l'eau, autour du thème « Entre l'eau et nous ». Ces créations ont invité la population à poser un regard nouveau sur l'eau en ville : rivières aujourd'hui invisibles, rôle essentiel de l'eau et du végétal pour rafraîchir l'espace urbain, principes de la ville éponge, et avenir des rives du Léman. Les jardins ont ainsi révélé tout leur potentiel : des paysages sublimés, des lieux de rencontre, de respiration et de contemplation, mais aussi des espaces qui renforcent le sentiment de sécurité, la cohésion sociale et la qualité de vie.

### Des jardins qui s'inscrivent dans le temps

Comme lors des éditions précédentes, un objectif de pérennisation de 40 % avait été fixé. Avec 21 jardins pérennisés, Lausanne Jardins 24 dépasse cet objectif et confirme la volonté de la Municipalité de faire des jardins un levier d'innovation urbaine, environnementale et sociale. Natacha Litzistorf, conseillère municipale, directrice du Logement, de l'environnement et de l'architecture, souligne notamment : « L'installation Bains Olympiques sera conservée et repositionnée dans la zone de baignade, légèrement à l'ouest de son emplacement initial. Très appréciée du public durant Lausanne Jardins 24, elle sera remise en place dès le retour des beaux jours. » Cette décision répond au postulat de Jacques Pernet « Pérenniser la piscine en eau ouverte au large du Quai d'Ouchy » et illustre la capacité de Lausanne Jardins à faire émerger des usages nouveaux et partagés de l'espace public.

### Trois formes de pérennisation

Après analyse des contraintes techniques, environnementales et administratives, trois modes de pérennisation ont été définis :

1. Œuvres conservées sur leur site initial  
Certaines installations restent en place, partiellement ou totalement, pour une durée variable selon l'évolution naturelle des jardins et les possibilités d'entretien.
2. Œuvres transformées en aménagements définitifs  
Inspirés des jardins de 2024, ces projets font l'objet d'une refonte complète afin de répondre aux exigences de sécurité, aux usages du public et aux spécificités du site.
3. Œuvres réemployées sur d'autres sites  
Démontés puis réinstallés ailleurs, certains jardins prolongent leur vie sous une nouvelle forme, inscrite dans une logique de réemploi et de durabilité.

La liste détaillée des jardins, classés par catégorie de pérennisation, est consultable [en ligne](#).

**Une démarche bénéfique pour toutes et tous**

Les jardins liés au lac nécessitent des autorisations cantonales spécifiques. Leur pérennisation et leur entretien seront principalement financés par le Service des parcs et domaines de la Ville de Lausanne. À l'issue du démontage de la manifestation, une partie importante des matériaux a été remise à l'association La Ressourcerie Matérium. Plus de 60 % de ces matériaux ont déjà trouvé preneurs, illustrant une approche concrète de l'économie circulaire.

En renforçant la présence du végétal, de la pleine terre et des sols perméables, Lausanne Jardins contribue pleinement à l'adaptation de la ville aux changements climatiques, tout en améliorant la santé physique et mentale, la cohésion sociale et, à long terme, les finances publiques.

La Municipalité de Lausanne

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Natacha Litzistorf, conseillère municipale, Direction logement, environnement et architecture, +41 79 647 99 85**

Lausanne, le 22 janvier 2026